

Dans les premiers stades de cette évolution, nous avons commencé à prendre des décisions essentielles pour l'édification de notre pays, sur des questions allant de l'immigration et des douanes à la gestion de notre propre effort de guerre pendant la Première Guerre mondiale. C'est en fait dans les tranchées boueuses et ensanglantées de cette guerre que nous avons eu l'occasion de faire nos preuves, que notre caractère a été défini de façon indélébile et que nous sommes parvenus à maturité en tant que peuple et en tant que nation.

Le Statut de Westminster était en fait une codification officielle, et méritée, de la réalité qui s'était établie pendant la première partie du siècle.

Nous étions alors uniques et différents, nous étions nous-mêmes. Nous étions le Canada, et rares étaient ceux à l'étranger qui doutaient de l'indépendance, de la maturité et de la légitimité de nos actions.

Pendant les années 30, le Canada a encore renforcé son individualité sur la scène internationale. Lorsque nous sommes de nouveau entrés en guerre, en 1939, la question de savoir qui avait pris la décision d'envoyer des soldats canadiens à l'étranger ne faisait aucune doute - il s'agissait sans équivoque d'une décision canadienne. Notre effort de guerre par rapport à notre population était sans égal. Fait extraordinaire, au lendemain de ce conflit, nous disposions de la quatrième machine militaire en importance du monde.

Toutefois, le militarisme n'était ni la leçon que nous voulions tirer, ni la vocation que nous avons choisi de suivre. Les souffrances, les pertes de vie et les atteintes à la dignité humaine que la guerre a infligées au monde nous ont amenés à raviver des objectifs et des visions déjà enracinés dans les valeurs canadiennes traditionnelles. Nous avons commencé ouvertement à promouvoir vigoureusement le multilatéralisme ainsi que le maintien de la sécurité par la création d'alliances. Nous avons réclamé l'établissement de systèmes commerciaux ouverts et libéraux et, avec le temps, nous avons joué un rôle de chef de file dans l'établissement d'accords internationaux garantissant le respect des droits fondamentaux de la personne.

Notre savoir-faire et nos succès militaires ont fait de nous des disciples de la paix.

Ceux qui nous ont fait sortir de la guerre et entrer dans la paix ont reconnu que, malgré notre puissance momentanée, nous n'avions ni l'importance ni l'inclination nécessaires pour être une grande nation militaire. Nous avons plutôt choisi d'assurer notre propre défense dans le cadre d'un engagement collectif plus large, et d'utiliser nos compétences et nos capacités pour aider à préserver la paix ailleurs. Pendant l'après-guerre, nous avons rapidement acquis une réputation enviée de gardien de la paix. Ce faisant, nous nous employions à promouvoir, sur la scène internationale, les valeurs sur lesquelles nous avons fondé notre propre pays.